

## Communiqué de presse

### Quand les cols blancs s'octroient un supplément de vacances...

**Selon une étude récente, les employés avouent passer plus de 14 jours par an à se distraire au bureau**

**Paris - 2 mai 2005** - Considérant les nombreuses activités ludiques qui se pratiquent au bureau pendant les horaires de travail, une nouvelle étude révèle qu'un tiers des cols blancs prendraient 14 jours officiels de vacances passés à s'amuser sur Internet ou avec leur téléphone portable en dehors des temps de pauses officiels. Et pas moins de 8% reconnaissent l'équivalent d'une durée de 12 semaines par an !

Ces résultats éloquentes sont le fruit d'une étude réalisée sur un échantillon d'environ 1500 employés détenteurs d'un accès Internet et d'un téléphone portable au travail. D'après l'enquête achevée en mars par le cabinet d'étude britannique Tickbox pour le compte du groupe Captor, spécialiste du management du personnel, plus de 8% d'entre eux surfent sur la toile ou envoient des SMS pour des raisons personnelles au travail.

Cary Cooper, professeur de psychologie organisationnelle et de médecine à l'Université de Lancaster, commente : « J'ai été surpris par les chiffres élevés, mais ils s'expliquent facilement - nous travaillons plus durement et plus intensément - et, prendre du temps libre sur les heures de travail est à mon sens une conséquence inévitable. Les employeurs ne devraient pas réagir outre mesure, je conseillerais d'accorder une certaine flexibilité si le travail est effectué, sans pour autant laisser abuser du privilège. »

Plus d'un tiers des sondés consacre en moyenne 15 à 30 minutes par jour à la navigation sur Internet, à l'envoi de mails ou de SMS, pendant le temps de travail. Ce qui se traduit par 7 à 14 jours de vacances officielles en une année. Seulement 21% n'ont pas recours à cette pratique et s'ils le font, c'est uniquement durant les pauses officielles. Plus de 8% consacrent environ 2 heures ou plus à ce type d'activité et la probabilité pour les femmes est de deux fois supérieure à celle pour les hommes. Plus la personne interrogée est jeune, plus il y a de chances qu'elle approche une heure passée sur le web ou à la rédaction de SMS, tandis que le groupe des plus de 55 ans est moins enclin (38% ne pratiquent pas ce type d'activité).

Interrogés sur les raisons, la réponse la plus fréquente est « j'ai besoin de faire quelque chose de personnel subitement », suivi de « j'ai besoin d'un break » ou encore « par



ennui ». 30% des employés donnent pour justification les heures supplémentaires ou le travail réalisé pendant le déjeuner. 6% expliquent que ces activités sont gratuites au travail.

Lire les news en ligne représente pour 58% le divertissement de bureau favori, 54% procèdent à des recherches personnelles sur les moteurs du Web, 30% envoient des SMS et enfin 27% font du shopping en ligne. Environ un quart cherche un autre emploi ou s’amuse à des jeux en ligne, et près de 20% participent à des enchères en ligne. Moins de 5% des personnes interrogées admettent s’adonner à tout moment de la journée aux jeux en ligne, jeux d’argent (deux fois plus d’hommes que de femmes), blogs, sessions de chats ou sites pour adultes (quatre fois plus d’hommes que de femmes).

Enfin, 15% passent plus de temps sur les emails personnels que professionnels et 14%, en particulier les femmes, utilisent la messagerie instantanée pour correspondre avec des amis.

Le sondage a cherché à connaître la perception que les employés ont du point de vue des dirigeants à l’égard de la pratique : plus de la moitié pense que l’employeur est d’accord, dans le cadre d’une certaine limite. 27% déclarent travailler dans un environnement plutôt libéral au sein duquel l’employeur accepte que des affaires personnelles soient réglées au bureau. Seulement 4,7% pensent que l’employeur prendrait des « mesures sévères ».

Après analyse de ces tendances, le professeur Cooper fait le commentaire suivant: “Pour beaucoup, l’immédiateté de la technologie – un SMS, un email ou un message instantané – exige une réponse immédiate. D’autres veulent faire un break pour rompre la monotonie du temps passé devant l’ordinateur ou à des réunions constantes. Pour la plupart, la pause déjeuner ne dépasse pas une demi-heure voire n’existe pas. Quiconque a la charge d’une famille ou travaille à plein temps doit gérer des affaires personnelles en journée. Et nombreux sont ceux qui se sentent isolés parce qu’ils travaillent beaucoup, et recherchent alors le contact ou bien veulent être informés de l’actualité. C’est la réalité du travail en 2005 et les personnes pensent « Je travaille beaucoup et je mérite une récompense. »

Selon Jean de Crane, directeur général de Captor, « de nombreuses entreprises ont opté pour une attitude clémente envers ce que nous définissons comme de la «distraction au bureau », mais elles pourraient changer d’avis à la lecture des résultats. La simple mise en place d’un système basique de gestion des temps de présence s’avère inutile, cela indique uniquement que les employés sont au travail, et non qu’ils travaillent. Si l’on considère que 68% des personnes se connectent à Internet pour des raisons personnelles, par ennui ou pour faire une pause, le problème majeur concerne l’organisation du travail, la motivation et la responsabilité. Une solution complète et informatisée de management des ressources humaines pourrait améliorer l’organisation par la mise en lumière du temps passé sur chaque activité et en aidant employés et managers à mieux prendre conscience de la répartition du temps de travail et éventuellement à restructurer les activités de chacun pour plus d’efficacité. La combinaison de ces faits à un management des ressources



humaines approprié devrait contribuer à équilibrer les besoins de l'employeur et de l'employé ou encore à développer une culture de la flexibilité et de la compréhension sur le lieu de travail. »

Note sur l'étude : L'enquête a été menée en ligne entre le 18 et le 23 mars 2005 auprès de 1496 personnes ayant un accès Internet. L'étude a été réalisée par Tickbox.

Résultats complets de l'étude à télécharger sur :

<http://minilien.com/?oc4HfaGWjx>

### **A propos de CAPTOR**

CAPTOR group, leader européen de la gestion du capital humain, développe et implémente des solutions RH intégrées, homogènes et performantes.

CAPTOR permet à ses clients publics et privés de déployer, développer, responsabiliser, administrer et sécuriser leur capital humain en cohérence avec leur stratégie RH, leurs contraintes métier et leurs objectifs de rentabilité.

Les solutions CAPTOR automatisent les processus RH tels que le suivi du personnel, la planification, la gestion des temps, le suivi d'activités, le contrôle d'accès etc...

Captor s'adresse à de nombreux marchés verticaux ; ses clients opèrent dans l'industrie, la vente au détail, la logistique, la distribution, les services, l'hôtellerie et la restauration, les administrations locales, nationales et les services publics.

Les principaux clients de Captor sont: Michelin, Panasonic, Pioneer Europe, Telecom Italia, l'Université d'Utrecht, Yves Saint-Laurent, Norbert Dentressangle, West Ham United, Total Gaz et la Société Générale.

### **Pour plus d'informations**

#### **Captor France**

Pierre Buray, Directeur Général

[pbu@captor.fr](mailto:pbu@captor.fr)

Tél. : 03 83 44 92 30

#### **HardCom**

Joël Bertin, consultant presse

[joel@hardcom.com](mailto:joel@hardcom.com)

01 41 92 10 29